



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

journée de l'Europe

Question au Gouvernement n° 2715

Texte de la question

JOURNEE DE L'EUROPE

M. le président. La parole est à M. Didier Quentin, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Didier Quentin. Je souhaite, moi aussi, interroger Mme la ministre déléguée aux affaires européennes sur la Journée de l'Europe, évoquée il y a quelques minutes. Ce jour, le 9 mai, est l'anniversaire de la déclaration historique de Robert Schuman, qui donna naissance, en 1950, à la construction européenne. Depuis vingt ans, nous célébrons cette journée, mais trop peu de nos concitoyens savent qu'elle est consacrée à l'Europe. Un an après l'échec du référendum sur le traité constitutionnel européen, cette date prend une signification particulière. Madame la ministre, pouvez-vous nous préciser comment est célébrée cette journée ? Quelles initiatives les autorités françaises entendent-elles prendre pour redonner le goût de l'Europe à nos compatriotes, en particulier aux plus jeunes, et surtout pour redonner à notre pays une ambition européenne ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée aux affaires européennes.

Mme Catherine Colonna, *ministre déléguée aux affaires européennes*. Monsieur le député, l'Europe se fait pas à pas. Il faut travailler jour après jour à la rendre plus concrète et plus efficace. Mais ce 9 mai est un jour différent : partout en France - en régions comme à Paris - plus de 350 événements marquent la Journée de l'Europe. À Paris, l'Assemblée nationale, le Sénat, la Tour Eiffel, l'Arc de triomphe sont illuminés en bleu, couleur de l'Europe.

M. Jacques Desallangre. Comme cela, on n'y verra que du bleu !

Mme la ministre déléguée aux affaires européennes. Et sur tout le territoire national, concerts, débats, expositions, jeux et cinéma sont au programme.

Un an après le non français au référendum, vingt ans après la première Journée de l'Europe, cinquante-six ans après la déclaration historique de Robert Schuman, qui fonda la construction européenne, cette journée du 9 mai nous offre l'occasion de prendre un peu de recul, de mesurer le chemin parcouru...

M. Jacques Desallangre. À reculons !

Mme la ministre déléguée aux affaires européennes. ...depuis plus de cinquante ans et de réaliser tout ce que l'Europe nous apporte : la paix, la sécurité et la démocratie, sur un continent qui a été ravagé par les guerres génération après génération, puis coupé en deux par le rideau de fer ; un cadre pour notre développement économique et, dans le contexte de la mondialisation, une chance supplémentaire.

Mais c'est aussi l'occasion pour nous de dire que l'Europe est l'affaire de tous et que notre responsabilité collective est de la construire. Elle ne tombe pas du ciel, elle sera ce que nous en ferons, le fruit de notre volonté commune. Sachons la remercier de ce qu'elle a déjà su faire et battons-nous pour qu'elle fasse encore mieux. Pour prolonger cette journée et tirer la leçon de l'histoire, nous ouvrons, dès aujourd'hui, un nouveau site internet, " toutelurope.fr ", sur lequel j'invite chacune et chacun à venir exprimer ses attentes et ses espoirs, afin que vive le dialogue sur l'Europe. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.*)

Données clés

Auteur : [M. Didier Quentin](#)

Circonscription : Charente-Maritime (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2715

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 10 mai 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 10 mai 2006